

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 85/374 DU 26/3/85

Portant nomination de Monsieur MAHOUNGOU Alphonse, Administrateur de Santé, en qualité de Directeur des Services Administratifs et Financiers à la Direction Générale de la Santé Publique.

LE PREMIER MINISTRE;

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution ;

Vu le décret n° 82/228 du 9 Septembre 1982 portant réorganisation du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales ;

Vu le décret n° 82/595 du 8 Juin 1982 fixant les indemnités de fonctions allouées à certains responsables administratifs ;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

ARTICLE 1er. - Monsieur MAHOUNGOU Alphonse, Administrateur de Santé de 4^e échelon, est nommé Directeur des Services Administratifs et Financiers à la Direction Générale de la Santé Publique.

ARTICLE 2. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

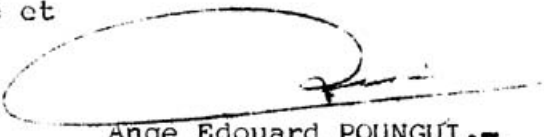
.../...

ARTICLE 3..- Le Présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 26 MARS 1985

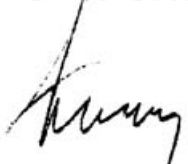
Par le Premier Ministre,

Le Ministre de la Santé et
des Affaires Sociales.



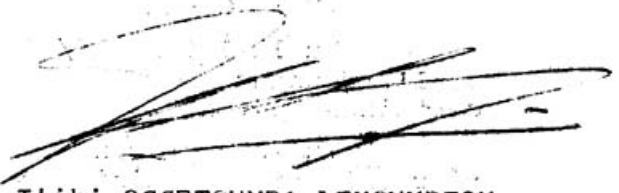
Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre des Finances et du Budget

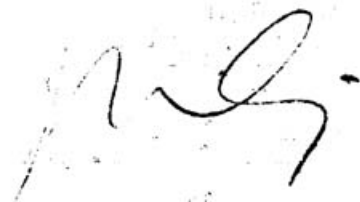


Christophe BOURAMOUE.-

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi, de la Refonte de
la Fonction Publique et de
la Prévoyance Sociale.



Itihi OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.-



Bernard COMBO MATSICNA.-

